

La Minerve



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 708 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 482 ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 588 PORTANT SUR LE TRANSPORT DE VÉHICULES LOURDS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2022, le projet de règlement numéro 708 modifiant le règlement numéro 482 et le règlement numéro 588 portant sur le transport de véhicules lourds.

Le but de ce règlement est de retirer l'interdiction de véhicules lourds sur une section du chemin des Fondateurs ainsi que sur la montée Charette.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 21 juillet 2022.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 21 juillet 2022, entre 14 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 juillet 2022.

Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière